

ASSISTANCE DÉPENDANCE, MAISONS DE REPOS,  
SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

# Les assureurs anticipent le vieillissement

Les assureurs belges ont pris conscience des problèmes liés au vieillissement de la population et proposent désormais à leur clientèle des solutions adaptées.

L'espérance de vie de la population belge s'allonge. Qui a 65 ans aujourd'hui possède une espérance de vie de 17 à 21 ans supplémentaires. En 2050, ce délai supplémentaire sera de 22 à 26 ans. En 2000, un Belge sur cinq avait plus de 65 ans (soit quatre actifs pour un pensionné). En 2020, ce pourcentage sera de 25% (soit trois actifs pour un pensionné). En 2050, il sera de 33% (à peine deux actifs pour un pensionné). Quant aux soins de santé, ils représentaient 10,5% du PIB belge (soit 37,3 milliards d'euros) en 2010.

C'est peu dire que nos gouvernements ne pourront résoudre seuls le défi des dépenses dues au vieillissement. De leur côté, les assureurs ont déjà imaginé des formules permettant à leurs clients d'anticiper ces problématiques (maladie, pension, dépendance, solidarité intergénérationnelle, etc.). En voici quelques-unes.

## Solidarité entre les générations

Sous le label «Generation United», Belfius propose un large éventail de solutions financières (et d'assurance) intéressantes pour les jeunes et leurs aînés mettant en avant la solidarité entre générations. Ce concept s'articule autour d'une plateforme en ligne grâce à laquelle la banque entend non seulement fournir des informations mais également susciter un débat sur ce thème entre les générations: [www.generationunited.be](http://www.generationunited.be). L'offre de placements «Generation

United» comporte de nombreuses possibilités en termes de risques, de profils d'investisseur, d'objectifs d'investissement et de durées, ceci de manière à permettre aux jeunes et aux moins jeunes de s'aider mutuellement. En voici quelques exemples:

## Les certificats de logement de «Generation United» sont des obligations grâce auxquelles les gens peuvent contribuer à la construction de leur résidence-services.

\* le **Belfius Generation United Bon 4 ou 6 ans - Step Up**: la banque s'engage à consacrer prioritairement les capitaux récoltés à des projets qui profiteront aux jeunes ou aux seniors (construction ou rénovation de maisons de repos, de centres d'accueil pour enfants, d'hôpitaux, etc.).

\* un **crédit-logement** pour les nouvelles formes d'habitat, destiné à la construction d'un habitat «kangourou» (habitat intergénérationnel qui permet à plusieurs générations de vivre ensemble) ou l'adaptation d'une maison unifamiliale existante. Basée sur ces échanges réciproques, la cohabitation intergéné-

rationnelle permet par exemple à un jeune couple de profiter de petits services, comme la garde des enfants ou des travaux de jardinage, tandis que pour les personnes plus âgées, c'est la garantie d'une certaine autonomie tout en n'étant pas isolé. Le principe de l'habitat kangourou, c'est que deux générations vivent sous le même toit, mais séparément. Les occupants de ces deux habitats indépendants mènent leur propre vie mais, s'ils le souhaitent, ils peuvent aisément faire appel les uns aux autres;

\* le **crédit kot**: crédit adapté pour transformer une partie d'habitation en kot ou en studio pour les personnes disposant d'un espace libre et souhaitant accueillir des étudiants;

\* le **compte fin d'études**: formule d'épargne progressive permettant aux parents de mettre de côté un montant dès le moment où leur enfant terminera ses études, de manière à faciliter la transition financière entre la fin des études et le premier emploi;

\* les **certificats de logement**: obligations liées à un droit au logement et destinées, par exemple, au financement de résidences-services (logements particuliers destinés aux seniors leur permettant de mener une vie indépendante et disposant obligatoirement de services auxquels ils peuvent faire librement appel: repas, service entretien, service infirmier d'urgence, animations);

\* une **réduction** accordée dans le cadre d'un **voyage à trois générations**: Belfius a conclu un partenariat avec Thomas Cook selon lequel tout client de la banque qui souhaite partir en vacances en famille de trois générations (grands-parents, enfants et petits-enfants ensemble) bénéficie d'une

remise de 33 euros par dossier en sus des ristournes classiques. Cette offre s'achèvera au 1<sup>er</sup> avril prochain).

### La maison de repos via une assurance

Second exemple: «Care Invest» de Generali. Ce concept innovant permet d'investir dans le secteur des maisons de repos par le biais d'une assurance vie. Il s'adresse aux personnes qui souhaitent se constituer une épargne régulière (fiscalisée ou non) grâce à un fonds d'investissement lié aux maisons de repos. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance, mais Care Invest recherche une sécurité optimale du capital via des investissements dans un portefeuille de biens immobiliers, composé de maisons de repos localisées en Belgique (minimum 70%) et/ou dans d'autres pays de la zone euro (maximum 30%). Les caractéristiques sont les suivantes:

\* disponible à partir de versements mensuels de 50 euros;

\* fonds proposé: le Senior HOMES FCP SIF;

\* frais d'entrée: de 1 à 7%.

L'appréciation du fonds sous-jacent de Care Invest dépend de deux éléments:

\* le facteur principal déterminant l'évolution du fonds est le loyer payé par les exploitants. Ces loyers sont distribués au fonds (via le paiement de dividendes) et utilisés pour racheter des parts dans les cinq maisons de repos afin d'optimiser le rendement sur l'investissement;

\* la valeur de marché du bien immobilier et du terrain.

Ce concept est intéressant, mais rappelez-vous qu'il s'agit d'une assurance vie liée à un fonds d'investissement (donc sans garantie de rendement).

### Assistance en cas de dépendance

Enfin, nous évoquons le concept «Comfort Life» d'Europ Assistance, innovant à plus d'un titre: il s'agit d'une assistance liée à une dépendance causée par une maladie inopinée ou un accident qui

permet néanmoins de continuer à vivre sereinement chez soi. Le but est véritablement d'améliorer le quotidien, plus particulièrement en situation de dépendance. Suite, par exemple, à un accident, la mobilité d'une personne peut s'en trouver réduite à long terme et l'habitation devra sans doute être adaptée. A titre informatif, quatre accidents sur 10 surviennent à domicile, et plus particulièrement dans la salle de séjour ou dans les escaliers.

Ce concept centralise toute une série de prestations (accompagnement, soutien et soins prodigués à l'assuré de manière à ce qu'il puisse habiter son domicile de manière la plus indépendante et autonome possible) suite à une maladie soudaine ou un accident.

Les services prévus sont nombreux: livraison d'objets personnels de première nécessité à l'hôpital, transport médical suite à un accident ou une maladie, livraison de médicaments à domicile, mise à disposition d'une aide-ménagère, livraison de repas chauds à domicile, octroi d'un service de courses, assistance aux animaux domestiques (chiens ou chats), etc.

Ajoutons-y aussi la transformation de l'habitation qui prévoit l'organisation et la visite d'un ergothérapeute à domicile dans les deux jours ouvrables. Celui-ci est chargé de donner des conseils sur les transformations éventuelles à effectuer au niveau de l'habitation.

On citera aussi la «mise en relation visuelle ou auditive» qui consiste à identifier les moyens techniques permettant de réaliser un contact visuel ou auditif en temps réel avec une personne à l'extérieur de l'habitation. En fonction des moyens et des possibilités techniques existantes dans l'habitation, une aide sera apportée pour aider à trouver un prestataire qui organisera et finalisera l'installation. Les frais du prestataire liés à ces services restent bien évidemment à charge de l'assuré.

Comme on le voit, les assureurs proposent déjà des solutions liées à la problématique du vieillissement ou la dépendance. Cette tendance devrait continuer à s'amplifier dans le futur.

© LAURENT FEINER



**MAISON DE REPOS**  
La formule «Care Invest» de Generali est une assurance vie dont les primes sont investies dans des maisons de repos.